

INFORMATION AUX PARENTS

INSCRIPTION

POUR LES ENFANTS NES EN 2018

AINSI QUE POUR LES NOUVEAUX

ARRIVANTS

Vous habitez Cheval-Blanc ou vous venez de vous y installer.
Vous avez un enfant né en 2018 (entrée en PS maternelle) ou qui doit poursuivre sa scolarité en maternelle ou en primaire.

En raison de la crise sanitaire, et afin de répondre aux règles sanitaires, la période d'inscription sera organisée, **sur rendez-vous, sauf nouvelles mesures gouvernementales**, du **15 février au 19 mars 2021**, auprès du service des affaires scolaires de la mairie, aux horaires suivants :

- Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
- Vendredi de 8h30 à 12h00.

Pièces à fournir :

- le livret de famille ou l'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (avis d'imposition ou facture de SUEZ ou facture d'EDF ou facture de téléphone fixe).
- Attestation d'assurance habitation
- Carnet de santé de l'enfant (**toutes les vaccinations doivent être à jour**)
- Si divorce ou séparation, jugement ou attestation sur l'honneur du parent non résident sur la commune
- L'imprimé de pré-inscription qui est à télécharger sur le site de la commune : <http://www-ville-chevalblanc.fr/scolaire-jeunesse/ecoles>, à remplir et à amener le jour de l'inscription.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez-vous adresser au service des affaires scolaires, au 04.90.71.90.36.



Le Maire,

Christian MOUNIER